

## COMPTE-RENDU DE L'ATELIER « Organiser les livraisons » Vendredi 29 Mars 2023

17h Salle du Conseil Municipal – Mairie-

---

- **Animateurs de l'atelier** : Benjamin Courtin et Michel Franco
- **Élus présents** : Danielle Mitelmann, Line Craveris.
- **Commerçants** : 17 établissements représentés
- **Fin de la réunion** : 18h15

### INTRODUCTION :

- Michel Franco accueille les participants. Il rappelle que cet atelier intervient à la suite du premier, organisé le 22 février, pour évoquer plus précisément la mise en place d'un règlement des livraisons.

Pour resituer la discussion débutée le 22 février en atelier, Benjamin Courtin et Michel Franco reprennent les propositions exprimées et relevées dans le compte rendu diffusé par courrier, ce qui permet de faire le point sur les différentes thématiques et d'informer les commerçants absents lors de l'atelier du mois de février.

-Les marchés hebdomadaires (atelier organisé le 23 mars avec les commerçants forains)

-Le stationnement et la circulation : études approfondies pour la création d'un parking souterrain

-La piétonnisation : Il est précisé la notion de piétonnisation pour ce qui concerne la place de l'Ormeau et les rues Victor Léon et G. Clemenceau.

-Les mobilités, cheminement piéton, accessibilité universelle, les navettes.

-Les aménagements

-Les Livraisons

- ◆ Les livraisons sont à l'ordre du jour de cet atelier, les propositions exprimées en février 2022 sont listées. Les éléments structurants d'un arrêté de livraison sont présentés : les tranches horaires, les zones, les modalités de livraisons, les temps d'arrêt ( la différence entre arrêt et stationnement) et la mutualisation des livraisons. Aujourd'hui l'arrêté prévoit qu'il n'y ait pas de livraisons les jours de marché.

Il est rappelé l'objectif d'un règlement des livraisons : Encadrer les livraisons sur des plages horaires pour répondre :

-Aux besoins des commerçants

-A la fréquentation du centre village

- À l'apaisement de l'espace public et au confort de la clientèle installée en terrasse

Les places de livraisons sont envisagées rue G. Clemenceau, et la création d'une place rue Victor Léon est à étudier au regard de sa déclivité (normes).

Il est indiqué la possibilité d'ouvrir les aires de livraison au stationnement public en dehors des horaires.

- ◆ La discussion s'engage sur l'opportunité de réglementer les livraisons.  
Il en ressort le sentiment de nombreux commerçants qui se considèrent dépendants de l'organisation des fournisseurs et peu importants en volume pour justifier d'imposer des horaires. Michel Franco et Benjamin Courtin expliquent que le fait de ne pas encadrer les horaires induit de situer Ramatuelle en fin de boucle des livreurs.  
Les horaires sont discutés sur la proposition 7h -11h. Des commerçants signalent qu'ils ne réceptionneront pas de livraisons avant 10h (présence dans leurs commerces). Certains commerces indiquent être livrés chaque jour et également en après-midi entre 13h et 15h.  
Concernant les métiers de bouche les restaurateurs précisent que les livraisons ne se font que le matin jusque 13h (chaîne du froid) et ne peuvent être organisées en après-midi. Il est signalé que sur la plage de Pampelonne les horaires (jusque 11h) ne sont pas respectés. Les livreurs risquent donc de venir livrer « sauvagement » depuis la voie. Il est précisé que les livraisons sont rapides. Il est demandé d'étendre les horaires jusque 12h.  
Une aire de livraison hors périmètre est envisagée pour les livreurs hors horaires.  
Un deuxième créneau de livraison est envisagé en après-midi ce qui répondrait à la demande de pouvoir avoir des livraisons le jeudi.  
Le gabarit / tonnage des véhicules autorisés est évoqué. L'épicerie Micma est concernée par la livraison par un véhicule lourd. Le stationnement des artisans est soulevé. Il est précisé qu'il n'entre pas dans le cadre de la livraison.
- ◆ La discussion s'oriente sur le planning des travaux et le stationnement pendant les travaux.  
Les tranches de travaux sont précisées : 5 mois /tranche en période hivernale. Les places réservées aux riverains devraient assurer de libérer des places aux visiteurs pendant les travaux.  
Il est demandé si les établissements de la place de l'Ormeau devront fermer pendant les travaux. Il est demandé d'informer sur les différentes tranches et périodes les plus impactées par les chantiers.  
Le stationnement du personnel est évoqué. La création d'un nouveau parking au niveau de l'Espace Albert-Raphaël pourrait répondre au surplus généré par le personnel.  
Le stationnement des usagers de la navette des plages sera indiqué au point de départ du stade.  
Les navettes de liaison vers le village sont également prévues ainsi que l'amélioration / création des cheminements piétons.
- ◆ Les questions s'orientent sur le nombre de places du parking souterrain et le délai de construction de l'équipement. La circulation pendant les travaux est une inquiétude. Il est demandé si une voie sera conservée boulevard du 8 mai 1945.  
La question de l'accessibilité entre les différents niveaux du village entre la place de l'Ormeau, l'esplanade de la mairie, la maison de santé, l'Ecurie des Castellans est posée.
- ◆ La gestion des cartons et du verre est soulevée et doit être travaillée avec la CCGST pour trouver des solutions adaptées aux professionnels. Le nettoyage des conteneurs est demandé (odeurs).
- ◆ Le budget du projet est évoqué en rapport aux impôts locaux. Il est précisé que ces travaux n'impacteront pas les impôts locaux.

**En conclusion**, Michel et Benjamin indiquent que le dialogue ouvert permettra d'être réactifs pour corriger les erreurs ou adapter les fonctionnements grâce aux outils mis en place.

## Les propositions exprimées

Les Horaires	<ul style="list-style-type: none"><li>→1. Étendre les horaires de livraison jusque 12h.</li><li>→2. Créer une plage horaire en après midi</li><li>→3. Créer des places hors périmètre réglementé pour les livraisons hors horaires (Mémorial)</li></ul>
Gestion des Déchets	<ul style="list-style-type: none"><li>→4. Trouver une solution aux cartons des professionnels</li><li>→5. Disposer des conteneurs à verre plus proches du village et encadrer les horaires pour éviter les nuisances (système de fermeture)</li><li>→6. Des poubelles de rues pour les mégots, petits déchets et sachets déjections</li></ul>
Mobilités	<ul style="list-style-type: none"><li>→7. Prévoir une circulation lors de la création du parking souterrain.</li><li>→8. Imaginer des systèmes de liaison entre les différents niveaux du village (place de la mairie- place de l'Ormeau)</li><li>→9. Prévoir la circulation des voituriers en soirée</li></ul>
Stationnement	<ul style="list-style-type: none"><li>→10. Anticiper les périodes de travaux et informer les établissements concernés.</li><li>→11. Trouver des solutions pour le stationnement du personnel</li><li>→12. Assurer du stationnement proche à la clientèle</li></ul>
Aménagements	<ul style="list-style-type: none"><li>→13. Informer sur les plannings de travaux et les périodes les plus impactées</li><li>→14. Prendre en compte le montage des terrasses</li><li>→15. L'extinction de l'éclairage public pourrait avoir des relais solaires sur différents parkings.</li><li>→16. Prévoir du mobilier urbain et des aménagements agréables au centre village</li></ul>